

DATE DE LA RÉUNION : 2017-02-15

HEURE : 19h00

PRÉSENCES:

	Initiales	Présent(e)	Absent(e)
Luc Corbeil - Directeur de l'école	LC	X	
Yves Blanchet - Parent d'élève	YB	X	
Stephan Kennepohl - Parent d'élève	SK	X	
Mara Gloria - Parent d'élève	MG	X	
Caroline Baril- Parent d'élève	CB	X	
Marie-Noël da Silva – Présidente et parent d'élève	MNdS	X	
Ariane Giroux-Dallaire- Parent d'élève	AGD	X	
Caroline Lemelin - Enseignante	CL	X	
Guillaume Jouannaut - Enseignant	GJ		X
Emmanuelle Morin – Enseignante	EN	X	
France Boudreault - Technicienne du service de garde	FB	X	
Jean-François Gariépy - Responsable de la Relance des loisirs tout 9 Représentant de la communauté	JFG	X	
Tourmaline Ren – Responsable de la Bibliothèque Mordecai Richler Représentante de la communauté	TR		X

CALENDRIER DES SÉANCES : Les séances du CÉ se tiennent généralement le mercredi

9 novembre 2016 ; 7 décembre 2016 ; 19 janvier 2017 ; 15 février 2017 ; 5 avril 2017 ; 3 mai 2017 ; 7 juin 2017

<p>1- Adoption de l'ordre du jour de la séance du 15 février 2017</p> <p>Ordre du jour adopté avec une modification : le point « CP-CSDM » sera traité au point 3.</p> <p>Proposé par : MNdS Secondé par : CB</p> <p>JFG sera secrétaire pour la réunion du 5 avril.</p>	
<p>2- Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2017</p> <p>Corrections de coquilles et précisions du procès-verbal du 19 janvier 2017 :</p> <p>Précisions du procès-verbal du 19 janvier 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pt 2: « MNdS propose que les corrections de coquilles soient maintenant envoyées par courriel, <u>préalablement à la rencontre</u> » • Pt 4 : « Nouvelles inscriptions au SDG : 5 nouveaux élèves le matin et 8 le soir » remplacé par : « Nombres d'inscriptions d'élèves TSA au SDG : 5 élèves le matin, et 8 le soir (incluant les nouveaux et les anciens élèves) » <p>Suivi de la réunion précédente (référence aux points du procès-verbal du 19 janvier 2017) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pt 8: Balloween : la communication a été envoyée le 31 janvier 2017 : suivi complété. <p>Les autres points de suivi seront discutés pendant la séance.</p> <p>Proposés par : MNdS Secondés par : CB</p>	
<p>3. CP-CSDM : Rencontre du 2017/01/17</p> <p>A) <u>Code de conduite</u> : La CSDM a envoyé un document au CP concernant le « Code de conduite des employés de la CSDM ». Le CP a contesté plusieurs aspects du document, notamment le fait que la définition d'« employés » inclut les bénévoles (donc, les membres du CP) et autres partenaires (p. 4). Un des « Principes Directeurs » du code est : « Témoigner de sa loyauté envers l'institution ». Le CP recommande deux documents séparés : un destiné aux employés de la CSDM, et un autre aux bénévoles.</p> <p>B) <u>Loi 105</u> : Présentation orale des principaux impacts de la nouvelle loi 105. Un document listant les impacts de façon détaillée sera envoyé bientôt. Parmi les principaux impacts, citons:</p> <ul style="list-style-type: none"> • droit de vote des commissaires-parents membres du Conseil des Commissaires; • au minimum, 1 commissaire-parent peut être membre du Conseil des Commissaires (dans la CSDM, il y aura jusqu'à 4 commissaires-parents); • d'ici l'adoption du « Plan d'engagement pour la Réussite » (les consultations avec le gouvernement auront lieu entre juillet 2017 - juillet 2018) il n'y aura aucun changement des projets éducatifs des écoles. Entre juillet 2018 - juillet 2019, toutes les écoles devront bâtir un nouveau projet éducatif (en consultation avec les CÉ), en ligne avec le « Plan d'engagement pour la Réussite ». Les écoles seraient soutenues par les cadres de la CSDM (enjeux : assez de cadres disponibles pour servir toutes les écoles en même temps?). • les directeurs d'école doivent détenir un permis pour enseigner. 	

- le ministre de l'Éducation n'aura plus besoin de faire appel au critère « tutelle » pour donner des directives aux commissions scolaires.

C) Communication CP : le CP va engager des ressources externes pour la construction et l'alimentation d'un site web et d'une page Facebook pour le CP. Les documents tels que les PV, documents de consultation ou autres y seraient disponibles.

D) Rapport des comités :

- Bâtiments excédentaires (exécutif de la CSDM) : un rapport sur l'état actuel des bâtiments excédentaires de la CSDM serait prêt bientôt.
- Offre alimentaire (exécutif de la CSDM): infolettre de la CSDM envoyée avant Noël à tous les parents et directions d'école précisant que le contenu des boîtes à lunch revient entièrement aux parents; un sondage en ligne sera envoyé bientôt aux parents concernant la qualité des services offerts dans les cafétérias des écoles; certains parents du CP ont soulevé le point que certaines écoles n'accordent que 15 minutes aux enfants pour qu'ils puissent manger. Ce temps est jugé trop court. Le CP pourrait essayer d'influencer un changement, notamment en passant par le comité des services de garde ou par la création d'un nouveau « comité alimentation » au niveau du CP.

À L-C, les élèves ont généralement 40 minutes pour dîner incluant le temps de déplacement.

- Éthique et gouvernance (comité du CP) : les modifications du Code d'éthique et gouvernance du CP (notamment en ce qui concerne le règlement des élections) devraient être finalisées dans les deux prochains mois.

E) Varia :

- Rapport d'incident : M. Robinson a reçu dans les dernières semaines, plusieurs plaintes des parents concernant la communication parent-école lors des accidents. Plusieurs parents se plaindraient qu'ils n'étaient pas avisés par l'école lorsque leurs enfants ont des accidents (par exemple, enfant qui glisse dans la cours glacée de l'école et qui se frappe la tête). La sécurité des écoles est sous la responsabilité des écoles. La CSDM va quand même envoyer un message et des documents aux directions des écoles sur le sujet et leur demander de communiquer les incidents aux parents. M. Robinson propose de faire un sondage auprès des parents, pour avoir un aperçu plus clair de la situation (nombre d'incidents, communication manquante, etc.). Certains membres du CP se sont portés volontaires à rédiger un protocole à suivre par les écoles « lors des intempéries qui rendraient les cours trop dangereuses » pour s'assurer que les enfants soient en sécurité.

À L-C, des rapports d'accidents sont rédigés par le personnel du service de garde ou les enseignants lorsqu'un élève se blesse. Une copie du rapport est remise au directeur qui en informe la Commission scolaire. Les parents sont contactés au besoin, selon le jugement du personnel. Par contre, si c'est un accident à la tête, les parents sont automatiquement contactés, et informés par écrit des manifestations possibles d'une commotion cérébrale.

- Le projet éducatif actuellement en vigueur devrait être disponible sur le site web de toutes les écoles.

À L-C, le suivi est à faire pour s'assurer que le projet éducatif est disponible sur le site de l'école.

LC

La présidente de la CSDM (Mme Catherine Harel-Bourdon) était présente pour parler avec les participants présents. Sa présence n'a été confirmée que vers 17h le jour même de la rencontre, alors aucun des parents présents n'était prévenu. Il semble qu'elle fait ce genre de « tour de table » une fois par année, dans chaque région (les dates ne sont pas connues en avance).

Sachant ceci, MG propose que l'année prochaine (vers octobre ou novembre), on discute au CÉ, des possibles questions à poser lors de sa visite au CP.

La rencontre a fini avec un échange sur le fonctionnement des différents CÉ des écoles de la région (meilleures pratiques ou points à améliorer).

Voici un sommaire plus détaillé:

A) Mot des commissaires

Ben Valkenburg (commissaire Plateau/Mile-End):

- Il a commencé en donnant un aperçu des progrès faits cette année par la CSDM, le plus important étant le retour à l'équilibre budgétaire.
- Il a souligné que l'arrondissement met un certain montant d'argent disponible pour les écoles de quartier; certaines écoles ne savent pas ou ne le sollicitent simplement pas.
- Le projet pour rendre des places de stationnements disponibles aux résidents locaux (i.e. le soir) moyennant un certain frais.

Jean-François Gosselin (commissaire Petite-Patrie/Rosemont-Ouest) :

- PTRDI : la résolution présentée pour améliorer le processus ne fut pas retenue par le Conseil des commissaires. La résolution cherchait à rendre le processus plus transparent, avec le désir de travailler plus en amont.
- Deux établissements sont présentement vides (école Hochelaga et Centre Médiathèque); ils ne savent toujours pas ce qu'ils en feront.
- Transport scolaire : le transport pour les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage EHDA a consommé la majorité des fonds épargnés par les coupures du transport scolaire aux autres élèves
- Il y a une nouvelle école primaire dans Rosemont-Ouest.
- Le protocole à suivre pour les pratiques de confinement des écoles est en étude en ce moment.

B) Mot de la présidente de la CSDM (Mme Catherine Harel-Bourdon)

- Pour les 10 prochaines années, une **hausse de la clientèle** d'environ 1000 nouveaux élèves au primaire par année est attendue— environ 3 écoles de 350 élèves chacune (dans certains quartiers, la hausse sur 10 ans sera presque de 50%). Étant donné le manque de bâtiments et le fait que les agrandissements ne sont pas toujours possibles par manque de terrain, il est nécessaire de reprendre des bâtiments loués à des organismes publics. Le PTRDI (Plan triennal de répartition et de destination des immeubles) 2017/2020 se penche, entre autres, sur cet enjeu.
- Selon la présidente, le **taux de persévérance scolaire** augmente : le taux de décrochage est passé de 33% à 22% en 10 ans.
- Elle a mentionné les 11 revendications faites au gouvernement à l'automne, de concert avec les syndicats et les parents. Le « **statut particulier** » demandé par la CSDM est justifié par :

- Pourcentage élevé d'allophones, élèves en difficulté, et élèves provenant des milieux défavorisés dans la CSDM
- Besoin grandissant de rénovation ou construction de nouveaux bâtiments pour combler la hausse de clientèle
- Certains bâtiments de la CSDM sont classés comme « patrimoine historique » par la Ville de Montréal, ce qui rend ses rénovations plus dispendieuses
- Transport scolaire : le budget octroyé par le gouvernement n'est pas assez grand pour combler les besoins (manque de \$5 M). C'est pour cette raison que le service de transport scolaire a été coupé dernièrement.

Beaucoup de questions sur les changements apportés aux indices de défavorisation des écoles. Certains parents se sont plaints que cela a été fait trop à la dernière minute et avec un manque de transparence. Les écoles FACE et Vitrail ont été très affectées cette année par le changement de leurs indices, notamment FACE qui a dû fermer toutes ses classes de prématernelle 4 ans à la dernière minute.

- Un changement dans l'indice peut amener un changement dans le ratio des élèves par classe au primaire, et hausse/baisse de ressources au secondaire

Concernant Lambert-Closse : étant donné que nous sommes un « point de service », la présidente mentionne que les élèves provenant de Félix-Leclerc resteraient à L-C même quand l'agrandissement et les rénovations du bâtiment principal à Felix-Leclerc seront terminés. Les ressources qui existaient à Félix-Leclerc ont supposé avoir suivi les élèves à l'école L-C (voir le point .9.A) pour compléter l'information à ce sujet).

C) Offre alimentaire et service de dîner :

- Le CÉ aurait un mot à dire sur la sélection du traiteur
- Certains parents ont mentionné que le temps alloué au dîner est trop court.

D) Utilisation des budgets du CÉ

- Chaque CÉ dispose d'un montant de \$400 pour formation. La formation peut être pour les membres du CÉ, les parents ou les élèves en général de l'école (i.e. conférence sur la cyber- sécurité pour les élèves de 5e / 6e année, formation bibliothécaire pour les parents bénévoles).
- Chaque CÉ dispose d'un montant de \$400 pour frais de gestion. Voici des exemples d'utilisation de ce budget :
 - Préparation d'un cartable des documents de base pour chaque membre, qui serait légué aux nouveaux membres.
 - Souper au restaurant à la fin de l'année
 - Dons à l'école ou aux élèves (i.e. payer la classe verte pour un élève en besoin).

4. Bibliothèque Mordecai-Richler

TR est absente.

<p>5. Vie scolaire : Sorties éducatives et activités scolaires</p> <p>A) <u>Suivi de la classe verte</u> : Suivi toujours en cours concernant les élèves dont aucun paiement n'a été reçu. Le deuxième paiement a été demandé et le bilan est en cours. D'après les premiers calculs, il n'y aura probablement pas de retour d'argent aux parents. Ce sera à suivre à la prochaine séance.</p> <p>AGD demande de préciser le montant total de la facture incluant les frais du transport en autobus pour le budget.</p> <p>B) <u>Suivi de l'accueil des trois classes TSA de l'école Félix-Leclerc</u> : Le poste d'enseignante d'arts plastiques a été comblé par Mme Chen. Le poste de professeur d'anglais est toujours à combler.</p> <p>C) <u>Suivi personnel</u>: Le poste d'orthopédagogue est toujours à combler. Il y a une pénurie d'orthopédaogues à la grandeur de la CSDM. Le poste d'enseignant de maternelle B sera comblé jusqu'au mois de mars par M. Marc Raymond en combinaison avec Kartini, qui est la suppléante depuis le départ de Marie-Christine, et par M. Raymond seul, par la suite. Discussions sur la pénurie de professeurs et des procédures de remplacement des professeurs. Les membres pensent que les parents préfèrent recevoir le plus possible d'informations quand un professeur titulaire doit être remplacé. LC propose de communiquer la procédure de remplacement des professeurs aux parents lors de la rencontre des maternelles, lors de la première rencontre annuelle avec tous les parents de l'école ainsi que le plus rapidement possible aux parents concernés, si une telle éventualité se présente.</p> <p>D) <u>Sorties et activités scolaires</u>: Les classes de premier cycle prévoient une sortie au CEPSUM le 7 juin. Les classes du troisième cycle prévoient deux activités : - une visite des « Neurones Atomiques » au début mai; - un musée virtuel au centre-ville de Montréal dans le cadre du 375^e anniversaire, au mois de mars. Ces activités seront payées avec les montants des contributions volontaires. Elles sont acceptées à l'unanimité.</p> <p>E) <u>Inscriptions 2017-2018</u> : En date de la séance, prématernelle 4 ans : 11 élèves inscrits, et 1 inscription en attente. Prématernelle 5 ans : 25 nouvelles inscriptions, 12 élèves déjà en prématernelle 4 ans, et 3 inscriptions en attente. LC a une rencontre prévue à la mi-mars avec les autres directions des écoles du quartier. Les groupes seront précisés lors de la prochaine rencontre du CÉ. Une tendance semble se dessiner à la CSDM, à la prochaine rentrée scolaire, pour former des groupes avec un nombre d'élèves entre le minimum et le maximum, donc davantage proche de la moyenne.</p>	<p>LC</p> <p>LC</p> <p>LC</p> <p>LC</p> <p>LC</p>
<p>6. Budget 2016-2017</p> <p>Suivi du montant total amassé avec les contributions volontaires : environ 21,22\$ par enfant au prorata. Ce qui donne environ 16\$ par enfant pour les sorties car 5\$ est réservé pour l'émulation.</p>	<p>AGD</p>

<p>Classe verte : À date 7510\$ ont été ramassés avec le paiement des parents. Il faut faire le bilan des montants à payer et des montants à recevoir (voir point 4.A))</p> <p>Suivi des demandes des professeurs :</p> <p>Réparation des instruments de musique : 750\$ (responsable : Julie) Cercles de lecture pour 2^e année : 1500\$ (responsable : Emmanuelle) Livres de lecture graduée 1^{ere} année : 1500\$ (responsable : Christina) Cercle de lecture 6^e année : 500\$ (Responsable : Katherine) Médaille des olympiades (toute l'école) : 300\$ (responsable : Guillaume) Projet électricité et science 6^e année : 200\$ (payé par le budget école) (responsable : Caroline) Total : 5220\$.</p> <p>Discussions autour de ce que sont les priorités et l'argent disponible pour cette année. Il y a toujours une réserve pour le projet de réaménagement de la petite cour, mais étant donné les incertitudes liées au projet (voir point 7.), il n'y aura vraisemblablement pas de dépenses sur ce projet cette année. Toutes les demandes des professeurs sont acceptées. Il est convenu que si un surplus est dégagé sur le budget de l'école, la dépense de 750\$ pour la réparation des instruments de musique sera prise en charge par celui-ci.</p> <p>Le projet électricité et science étant pris en charge par le budget de l'école, le total est donc de 5 020\$.</p> <p>Nouvelle demande de Karine Comtois, la concierge : une Zomboni pour le 2^e étage, dont le montant approximatif est de 3 000\$.</p> <p>Un montant de 10 000\$ est toujours réservé dans le budget pour la réparation prévisible de la butte dans la grande cour dans un horizon d'environ 3 ans.</p>	
<p>7. Embellissement-école : Aménagement de la petite cour</p> <p>Les demandes de soumission, en collaboration avec le chargé de projet de la CSDM, sont toujours à venir pour préciser l'estimation des coûts. Rappel du prix estimé de l'aménagement de la petite cour : 116 000\$</p> <p>Nouvelle information au dossier : d'ici 2020, des travaux d'imperméabilisation des fondations de l'école sont prévus par la CSDM. Ces travaux nécessiteraient de plus l'excavation de la terre contaminée autour de l'école, incluant dans la petite cour. L'aménagement serait donc détruit. Les personnes responsables de la planification de ces travaux donneront leur échéancier dans les prochains mois. Les travaux de la petite cour seront donc ajustés en conséquence. Une possibilité d'investir dans le mobilier plutôt que dans l'aménagement de la surface du sol est envisagée, ce qui permettrait de récupérer l'investissement et d'avancer dans le dossier.</p>	FB
<p>8. Dossier lutte contre l'intimidation</p> <p>Les parents de toute l'école et les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année seront sondés au mois de mars sur le sujet du climat de l'école.</p> <p>Une situation en 2^e année est en cours d'évaluation.</p>	LC

<p>9. Rencontre avec le commissaire B. Valkenburg</p> <p>A) Accueil des classes de l'école Félix-Leclerc : 47 grands projets d'agrandissement ou de rénovation d'école à la CSDM. M. Valkenburg est reconnaissant de l'accueil qui est fait aux élèves de l'école Félix-Leclerc. Il mentionne qu'il faut faire part à la CSDM de problèmes de cohabitation, s'il y a lieu. D'après lui, l'information n'est pas confirmée concernant le temps d'accueil des élèves des 3 classes TSA de l'école Félix-Leclerc. Par contre, il est fort probable qu'ils y seront pour les 2 prochaines années scolaires. Discussion au niveau des ressources supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le budget et les demandes initiales de personnel du service de garde est toujours attribué le 30 septembre, donc ne tiennent pas compte de l'ajout de nouveaux élèves. Il est difficile de combler les postes d'éducatrices pour le Sdg en cours d'année, spécifiquement dans ce cas-ci, pour les nouveaux besoins. Neuf nouveaux élèves sont inscrits au service de garde. Il manque toujours une ressource. • Discussions autour d'un budget d'aide pour le réaménagement de la petite cour. Celle-ci permettrait de prodiguer un meilleur accueil et intégration des classes de points de service TSA. De plus, étant donné les possibilités de travaux sur les fondations et le projet de décontamination des terrains, il serait bien de pouvoir coordonner tous ces travaux afin d'être plus efficace. • M. Valkenburg a pris en note ces sujets et va vérifier s'il peut aider l'école sur ces dossiers. <p>B) Discussions au niveau du projet d'agrandissement du territoire de l'école L.-C. Pour l'instant, le territoire ne changera pas, mais il est évident qu'il faut suivre l'évolution de la population au niveau de toutes les écoles de quartier du Plateau Mont-Royal.</p> <p>C) Discussions au niveau des bâtiments excédentaires et de l'actuelle école secondaire de quartier, l'école Jeanne-Mance. MG mentionne que l'école secondaire de quartier est actuellement l'école Jeanne-Mance, mal desservie par les transports en commun, par rapport au quartier du Mile-End, et très peu fréquentée par les élèves du quartier. Seulement 3 élèves de L.-C. la fréquenteront l'an prochain. Une école plus accessible serait sûrement appréciée par la communauté. M. Valkenburg mentionne qu'il n'est pas prévu que le bâtiment excédentaire Luke-Callaghan soit utilisé pour en faire une école secondaire, notamment parce que, selon lui, le bâtiment n'est pas assez grand pour cette utilisation. MG mentionne qu'une consultation de la communauté serait bienvenue pour savoir ce qu'il adviendra de ce lieu, s'il est récupéré par la CSDM.</p>	
<p>10. OPP</p> <p>Pique-nique communautaire prévu le vendredi 24 février 2017, à 18h. Plus d'information sera envoyée à LC afin qu'il la transmette aux parents.</p> <p>D'autres activités sont en planification, dont la clinique de vélos.</p>	AGD / CB
<p>11. Service de garde (SdG)</p> <p>Suivi comité des usagers du service de garde : rencontre prévue le 22 février.</p>	FB

<p>Période d'inscription pour l'an prochain est en cours. Période d'émission des reçus d'impôt aura lieu dans les prochaines semaines. Équipe stable. Il reste un poste à combler pour un groupe TSA. Sylvie L. est absente jusqu'au 2 mars. Dernière semaine de février : activités organisées sur le thème « carnaval d'hiver ». Discussions autour du poste d'accueil au Sdg entre 17h15 et 17h30 : présence d'une éducatrice et courtoisie de l'accueil.</p>	
<p>12. Relance des loisirs tout 9</p> <p>Période d'émissions des reçus d'impôt (électroniques), d'ici la fin du mois de février. Un tournoi amical de volley-ball a eu lieu samedi le 11 février. Ce tournoi tenait lieu de préliminaires pour les Jeux de Montréal. Les deux équipes de L.-C. ont remporté ce tournoi. Pour les préliminaires en soccer, l'équipe de garçons de L.-C. ira au centre St-Denis dans les prochaines fins de semaine. Quant à l'équipe de soccer filles, elle est représentante par défaut de l'arrondissement, car elle est la seule sur le Plateau.</p> <p>Semaine de relâche : les 60 places sont comblées.</p> <p>Pour le camp de jour de l'été, les inscriptions débutent au mois de mars. Nouveautés pour l'été, plus de choix, par exemple thème sur Montréal, sur l'espionnage et des blocs de deux semaines pour le soccer et la danse.</p>	
<p>13. Guide pour les activités du Conseil d'établissement de L-C</p> <p>MNdS propose un modèle de document afin d'avoir une référence des activités du CÉ, sous forme de calendrier, pour les futurs membres du CÉ. Le modèle est approuvé par les membres. MNdS mentionne que l'aide d'un membre d'expérience serait appréciée. Une partie de l'information de ce calendrier sera présentée à la prochaine séance. Il pourrait compléter l'idée d'un cartable plus complet à préparer pour chaque membre du CÉ.</p>	MNdS
<p>14. Varia</p> <p>Formulaire sur les critères de sélection de la direction : MNdS mentionne que le formulaire sera envoyé aux membres d'ici le début avril et sera à remplir à la prochaine séance. Si chaque membre se prépare pour remplir le formulaire, celui-ci sera plus facile à remplir lors de la prochaine séance.</p> <p>YB mentionne qu'habituellement, la CSDM demande de proposer un bénévole pour le Prix du bénévolat au courant du mois de mars. Deux principaux critères sont à considérer : la durée de son implication et ce qu'il a fait. Après des discussions, le CÉ choisit la candidature de Peggy Burns.</p>	MNdS

22h : levée de l'assemblée